



Procès-verbal

Bureau Directeur du 26 février 2016

Présents : DELPLANQUE Joël, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MYARO Nodjialem, PECQUEUX ROLLAND Véronique, SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte.

Invités : JACQUET Michel, BANA Philippe, BAUDE Pascal, GODARD Michel, PERRUCHET Claude, PRADIER Grégory.

Excusés : BETTENFELD Jacques, BERNAT-SALLES Philippe, MOCKA-RENIER Jocelyne, GARCIA François.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 11 h au siège de la FFHB à Gentilly (Raspail).

Le Bureau directeur valide à l'unanimité le procès-verbal de sa séance du 11 février 2016.

Joël DELPLANQUE fait un tour d'horizon des sujets d'actualités. Jean-Pierre FEUILLAN revient sur la réunion qui s'est tenue avec INFRONT et SELLA COMMUNICATION en début de semaine. Il restitue les évolutions possibles concernant les champs du marketing et de la communication de la Fédération. Joël DELPLANQUE complète ce retour avec les réflexions partagées à propos des matches des équipes de France féminines et masculines pour développer les relations de proximité en région. Il indique que des crédits complémentaires seront à prévoir dans le budget prévisionnel 2016 pour mettre en œuvre les améliorations retenues.

Dans le cadre du financement de la Maison du handball, Claude SCARSI rappelle le montant de l'emprunt de 13 M€. Il précise les démarches entreprises auprès des banques et souligne les accords de crédits obtenus. Il signale que les négociations sont toujours en cours au regard des premières offres reçues. Parallèlement, Michel JACQUET fait un retour au Bureau directeur du dernier Comité de pilotage, notamment avec le lancement de l'appel d'offre pour la construction, le planning prévu pour les réponses et la mise en œuvre. Dans cette perspective et pour compléter la composition de la Commission d'appel d'offre, Joël DELPLANQUE explique les perspectives envisagées concernant l'élargissement des membres participants de la Commission d'appel d'offre.

Philippe BANA donne des éléments sur les contenus qui seront abordés pour le débriefing du Championnat d'Europe masculin et la mise en perspective des Jeux Olympiques dans une réunion qui doit se dérouler en cette fin de semaine.

Alain JOURDAN fait un retour sur les opinions recensées (toutes de 85 à 90% favorables) par rapport aux propositions des commissions susceptibles d'être adoptées par le conseil d'administration fédéral en accord avec l'article 9.5 du règlement intérieur de la FFHB. Il est rappelé que les propositions de la commission des finances, les deux règlements disciplinaires (dopage et droit commun) et toutes les propositions liées à l'organisation des compétitions fédérales seront soumises aux votes de l'assemblée générale des 22 et 23 avril prochains à Nancy.

Claude PERRUCHET présente les évolutions des modifications de statuts, du règlement intérieur et des règlements généraux (Glossaire, articles 2, 3, 6 et 7) qui seront soumises à l'assemblée générale, avec les évolutions intégrés suite au CPL et aux CPC de janvier et février 2016. Il précise les différentes hypothèses envisagées.

Alain JOURDAN précise l'intégration de l'IFFE dans les statuts fédéraux parmi les « autres organes de la Fédération » (article 24). Il décline ensuite les pistes retenues pour l'évolution des règlements fédéraux. Le Bureau directeur débat des sujets présentés qu'il soumettra au prochain Conseil d'administration de la FFHB selon l'application des règlements fédéraux, c'est cette instance qui finalisera l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Alain JOURDAN présente les différents points qui seront évoqués à Nancy. Il s'agit maintenant d'en arrêter l'ordre de présentation. Le président et des membres du Bureau expriment des avis qui doivent permettre de présenter l'ordre du jour lors du prochain Conseil d'administration qui en arrêtera le déroulé. Plus précisément, Alain JOURDAN évoque le sujet des licences et les évolutions envisagées, notamment s'agissant de leur tarification. Sur ce point Joël DELPLANQUE et le Bureau directeur décide qu'une note soit adressée aux Présidents de Ligues et de Comités pour connaître leurs avis de manière que les membres du Conseil d'administration puissent proposer une alternative sur ce sujet à soumettre à la décision. Il aborde également les propositions présentées par François GARCIA sur l'organisation territoriale de l'arbitrage et ses conséquences sur l'évolution de la CMCD. Claude PERRUCHET présente ensuite la proposition d'organisation de nouvelles zones liée aux réformes territoriales.

Philippe BANA décrit brièvement la proposition de modèle d'organisation du nouveau Projet de performance fédérale (PPF) qui va découler de la réforme territoriale et les nouveautés afférentes. Le Président propose la tenue d'un Bureau Directeur élargi à des représentants de la DTN qui se déroulera le vendredi 25 mars à partir de 9 h. Les membres du Bureau Directeur échangent sur l'ordre du jour à mettre en place pour cette réunion.

Joël DELPLANQUE rappelle son souhait de mettre en place les états généraux du handball féminin qui dépassent le cadre du secteur professionnel et de la LFH. Nodjialem MYARO informe les membres du Bureau directeur sur les difficultés rencontrées par le club féminin de Nîmes. En outre, elle fait part d'un courrier reçu de la part de l'Union des présidents de clubs de DIF, qu'elle va adresser aux membres du Bureau directeur et livre son sentiment sur le contenu. En lien avec ce courrier, Joël DELPLANQUE tient à ce que le dialogue soit ouvert et qu'un diagnostic soit établi par un tiers extérieur. Par contre, il insiste sur le maintien de la structuration du handball féminin telle qu'elle a été travaillée depuis plusieurs années. Claude SCARSI intervient sur le volet financier pour compléter l'intervention du Président. Le Bureau directeur acte le principe de la sollicitation d'une instance extérieure, dont le rendu sera partagé avec les acteurs de la LFH.

Alain JOURDAN souhaite revenir sur les étapes qui ont amené au remplacement d'Alain PORTES et fait part de son sentiment. Les membres du Bureau directeur expriment leurs opinions personnelles sur la forme et le fond de cette situation. Les responsabilités de chacun dans le staff sont évoquées.

Joël DELPLANQUE regrette les conditions dans lesquelles l'annonce de la fin de la mission d'Odile DUBUS en tant que Cheffe de délégation de l'équipe de France A féminine a été faite ; il indiquera ce sujet au cours du prochain Conseil d'administration fédéral.

L'ordre du jour étant épuisé, Joël DELPLANQUE lève la séance de ce Bureau directeur à 13 h 15.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général